

Sigmund Freud :

Une lecture paradoxale de Gustave Le Bon.

Sigmund freud

A paradoxical reading of gustave le bon

<i>Tlemsani fatima *</i>
<i>Université Djillali Elyabes. Sidi</i>
<i>Belabess</i>
<i>f.tlemsani@yahoo.coml</i>

Reçu: 17.../05.../2021

Acceptation: .09../04.../2024

Résumé:

Dans l'immense champ des sciences de l'homme, Psychologie des foules (1895) représente l'un des plus grands best-sellers de tous les temps. Plus concrètement, outre qu'on a pu y voir le lieu de naissance de la psychologie sociale, Freud, qui en a été particulièrement admiratif, en a fait la référence centrale de sa propre Psychologie collective. Ceci étant, il nous en a laissé, toutefois, une lecture fondamentalement paradoxale.

Mots-clés: *Freud, Gustave Le Bon, Scipio Sighele, œuvre centrale, plagiat.*

Abstract:

In the vast field of human sciences, Psychology of the Crowds (1895) is one of the greatest bestsellers of all time. More concretely, in addition to seeing the birthplace of social psychology, Freud, who was particularly admiring of it, made it the central reference of his own Collective Psychology. However, he left us with a fundamentally paradoxical reading.

Keywords:

Freud, Gustave Le Bon, Scipio Sighele, central work, plagiarism.

.1. INTRODUCTION

Doit conteni En 1895, parait *Psychologie des foules*, l'ouvrage qui a rendu célèbre le polygraphe français Gustave Le Bon¹. Un quart de siècle plus tard, en 1921, Sigmund Freud –qui, alors, était déjà un chef de file² pleinement reconnu- publie *Psychologie collective et analyse du moi*. Ceci étant, deux rapprochements pourraient être intéressants à faire entre ces deux œuvres. D'une part, la seconde expose la conception freudienne de l'âme de cet être que la première distingue par le signifiant « foules psychologiques ». D'autre part, si dans la première, on a pu voir –à tort ou à raison- une source première, voire le lieu de naissance, de la psychologie sociale, il demeure qu'à propos de la seconde, on n'a pas manqué de soutenir qu'elle représente le lieu de rencontre entre cette dite psychologie sociale et la toute jeune psychanalyse³.

Néanmoins, relativement à la modeste contribution qui suit, le rapprochement le plus significatif se trouve dans le fait que le psychologue autrichien rédige son ouvrage en se servant –comme nous le verrons plus loin- de l'ouvrage de Le Bon, dont il fait, bien plus que son point de départ, sa référence bibliographique centrale et son principal appui. Par une aussi importante utilisation, il va de soi qu'il nous en laisse une lecture. Ceci étant, c'est de cette lecture, précisément, que nous nous proposons de traiter dans les pages qui suivent. De façon plus concrète, et comme nous l'indiquons dès le titre ci-dessus, il sera question de quelques paradoxes qui –à notre humble avis- caractérisent cette lecture freudienne de la psychologie lebonienne des foules.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire dans celui desdits paradoxes, il nous paraît utile, voire nécessaire, de donner un minimum de détails relatifs à l'objet de la lecture qui nous préoccupe, autrement-dit relatifs à l'ouvrage de Le Bon. Le mieux serait certainement que nous le fassions en essayant de résumer ce dernier, et c'est donc de la sorte que nous procéderons. De toute évidence, il faudrait bien que le lecteur, avant qu'il ne se trouve en présence des critiques qu'on pourrait adresser à telle ou telle lecture, puisse avoir un aperçu du texte qui a été lu.

Par ailleurs, il faudrait que notre résumé de *Psychologie des foules* soit fait tout en tenant compte essentiellement, voire exclusivement, de ce que Freud en a retenu, de ce qui a attiré son attention⁴. En résumant, donc, nous essayerons de rester le plus proche possible du résumé que lui-même en a fait dans le chapitre⁵ 1 de *Psychologie des foules et analyse du moi*. C'est ainsi que nous

¹ Gustave le Bon est l'auteur de dizaines d'ouvrages et a écrit sur des thèmes et dans des champs disciplinaires extrêmement variés. Mais, *Psychologie des foules* est, de très loin, son œuvre la plus connue et c'est bien elle qui a fondé son immense célébrité.

² Et cette file avait cessé, depuis de longues années, de se cantonner à l'intérieur des frontières de l'Autriche. Mieux encore, Freud s'était déjà fait un nom y compris au-delà de l'Europe, en Amérique. Ceci n'est pas rien, le monde n'est encore qu'en 1921.

³ Relevons le fait que, dès l'introduction, Freud utilise l'expression de « psychanalyse collective » [Freud, 1921, p. 7].

⁴ Nous aurions pu rédiger notre résumé en partant de celui fait par Freud. Nous avons choisi, toutefois, de le faire en revenant à la source, au livre de Le Bon.

⁵ Freud a structuré son ouvrage en douze morceaux numérotés de 1 à 12, sans parler ni de chapitres, ni de parties ni de sections. L'introduction porte le n° 1. Ainsi, le chapitre 1 (pour nous) porte le n° 2 dans l'ouvrage, et le chapitre N porte le n° (N-1).

commencerons par faire abstraction de la partie (ou livre) III de la publication résumée, étant donné que le psychanalyste ne s'est préoccupé que des deux premières parties. En passant, profitons de l'occasion pour faire remarquer que, de toutes les façons, cette partie III est beaucoup moins importante que les deux autres ; elle est, en même temps, la moins volumineuse des trois⁶. Ensuite, et pour les mêmes raisons, nous ne tiendrons pas compte du quatrième et dernier chapitre dans la partie I, et seuls les chapitres II et III seront concernés parmi les quatre (4) du livre II.

§2. Résumé partiel⁷ de Psychologie des foules de Le Bon.

Pour Le Bon (1841-1931), une fois qu'elle s'est constituée, la « foule psychologique » se retrouve nécessairement dotée d'une « sorte d'âme collective », cette dernière expression devant être entendue dans le sens d'unité mentale. Pour le dire de façon encore plus concrète, cette dotation signifie qu'aussi différents qu'ils puissent être les uns des autres, et une fois qu'ils sont devenus membres d'une foule, les individus se mettent à penser, à sentir et à agir d'une manière totalement différente de celle dont chacun d'eux le ferait extérieurement à la foule. Par ailleurs, il y a des idées et des sentiments qui n'ont d'existence et ne se transforment en actes que chez des individus placés en foule. Ceci est ce que l'auteur lui-même résume en écrivant : « *La foule psychologique est un être provisoire, formé d'éléments hétérogènes qui pour un instant se sont soudés, absolument comme les cellules qui constituent un corps vivant forment par leur réunion un être nouveau manifestant des caractères fort différents de ceux que chacune de ces cellules possède* »⁸ [Le Bon, 1895, p. 19].

Ainsi, l'individu humain serait très différent selon qu'il se retrouve plongé dans une foule ou isolé. Toutefois, alors que ce phénomène peut être aisément constaté, ses causes seraient beaucoup moins évidentes à découvrir. Pour les entrevoir, il faudrait prendre note du rôle prépondérant que joue l'inconscient dans « le fonctionnement de l'intelligence ». Il faudrait comprendre combien l'esprit mène une vie consciente minimale comparativement à sa vie inconsciente, et combien la majorité de nos actions quotidiennes résultent de mobiles tellement enfouis qu'ils nous échappent. Quant au « substratum inconscient » qui se cache derrière nos actes conscients, il serait surtout le produit de l'hérédité et « *renferme les innombrables résidus ancestraux qui constituent l'âme de la race* » [Le Bon, 1895, p. 20].

C'est cette conception que Freud (1856-1939) synthétise par le paragraphe qui suit : « *Dans une foule, pense M. Le Bon, les acquisitions individuelles s'effacent et la personnalité propre à chacun disparaît. Le patrimoine inconscient de la race vient occuper le premier plan, l'hétérogène*

⁶ Pour un très bref aperçu, voici les titres respectifs des trois livres (ou parties) :

I- *L'âme des foules.*

II- *Les opinions et les croyances des foules.*

III- *Classification et description des diverses catégories de foules.*

⁷ Ce qui vient d'être dit justifie le qualificatif de « partiel ».

⁸ Les références en matière de numéro de pages sont différentes de ce qu'elles seraient si on utilise la version papier (9^e édition F. Alcan) ; et plus on avance dans l'ouvrage, plus le décalage est grand. La raison en est que la page est plus grande dans la version électronique. La même remarque vaut pour les renvois au livre de Freud.

[entendons ce qui distingue les différents individus entre eux] *se fond dans l'homogène. Nous dirons que la superstructure psychique, qui s'est formée à la suite d'un développement variant d'un individu à l'autre, a été détruite et a mis à nu la base inconsciente, uniforme, commune à tous* » [Freud, 1921, p. 10].

A ce niveau, puisque ce que Freud pourrait nommer « infrastructure mentale » -et qui correspond aux qualités psychiques que l'individu hérite de par son appartenance à telle ou telle race- occupe une place de tout premier ordre dans cette psychologie lebonienne, prenons soin d'indiquer ceci : Au moment où il faisait paraître sa *Psychologie des foules*, Le Bon avait déjà publié un ouvrage consacré à la psychologie des races. Le fait est que la consultation de ce dernier pourrait aider à mieux comprendre son livre concerné par le présent article [Le Bon, 1894]. Freud, toutefois, ne s'y réfère à aucun moment. Ceci étant indiqué, précisons qu'il y a -parallèlement à ces propriétés communes à tous, et comme nous l'avons déjà souligné plus haut- les caractères nouveaux, ceux qu'on ne rencontre que chez les individus immergés dans une foule. Trois causes expliqueraient, toujours pour l'auteur français, l'apparition de ces dits caractères.

Il y a d'abord ce « sentiment de puissance invincible » que l'individu acquière par le fait de faire partie de tout un groupe, un sentiment que l'anonymat de la foule ne peut que renforcer encore davantage. Il y a ensuite la « contagion mentale » qui devrait être reliée à l'hypnose et qui est un phénomène tellement puissant que l'individu, contrairement à sa nature, est capable de sacrifier son propre intérêt à celui de la collectivité. Enfin, il y a la suggestibilité. De cette dernière, Le Bon commence par faire remarquer qu'elle est « de beaucoup la plus importante » des trois causes et que la contagion n'en est qu'un effet. Il poursuit en parlant d'hypnotiseur et de l'état de fascination que ce dernier exercerait sur son hypnotisé. [Le Bon, 1895, p. 21].

C'est ainsi que Chez l'homme en foule, « *comme chez l'hypnotisé, écrit-il, en même temps que certaines facultés sont détruites, d'autres peuvent être amenées à un degré d'exaltation extrême. Sous l'influence d'une suggestion, il se lancera avec une irrésistible impétuosité vers l'accomplissement de certains actes. Impétuosité plus irrésistible encore dans les foules que chez le sujet hypnotisé, parce que la suggestion étant la même pour tous les individus s'exagère en devenant réciproque* ». Ou encore : « *Donc, évanouissement de la personnalité consciente, prédominance de la personnalité inconsciente, orientation par voie de suggestion et de contagion des sentiments et des idées dans un même sens, tendance à transformer immédiatement en actes les idées suggérées, tels sont les principaux caractères de l'individu en foule* » [Idem, p. 22]. Quant à Freud, c'est à juste titre qu'il relève que Le Bon fait bien plus que comparer entre l'individu en foule et l'individu placé sous hypnose, puisqu'il « *établit une véritable identité entre l'un et l'autre* » [Freud, 1921, p. 12].

Autre caractère intéressant à retenir et sur lequel l'auteur autrichien insiste en reprenant l'auteur français, est la ressemblance entre cet individu devenu membre d'une foule et l'homme primitif : Le premier « *descend de plusieurs degrés sur l'échelle de la civilisation. Isolé, c'était peut-être un individu cultivé, en foule c'est un barbare, c'est-à-dire un instinctif. Il a la spontanéité, la violence, la férocité, et aussi les enthousiasmes et les héroïsmes des êtres primitifs* » [Le Bon, 1895, p. 22].

Sans aller plus loin, on peut comprendre que la chute de l'activité intellectuelle et la très forte de l'émotivité constituent une réalité fondamentale des foules telles que conçues par Le Bon.

Maintenant, il est temps de passer à une description qui soit dressée en termes un peu plus concrets. Les foules se caractériseraient par l'impulsivité, la mobilité, l'irritabilité ainsi que par la place qu'occuperait l'inconscient dans la direction de leur comportement. De la même manière, elles ne sauraient pas ce que c'est que la préméditation et elles seraient incapables de persévérer dans telle ou telle volonté. Se voyant toute puissantes étant donné le nombre d'individus qui les composent, elles ignoreraient l'impossible. Elles seraient particulièrement influençables, crédules et rien ne leur paraîtrait invraisemblable. Elles penseraient par images et ne se soucieraient nullement de la conformité de celles-ci à la réalité. Leurs sentiments seraient aussi simples qu'exaltés. Elles ignoreraient le doute et l'incertitude, et iraient avec une remarquable facilité aux extrêmes et au démesuré. [Le Bon, 1895, pp. 25-34].

Quant à celui qui se proposerait d'agir sur elles, au lieu de se servir d'argumentation et de raisonnement logique, il aurait tout intérêt à utiliser « *des images aux couleurs les plus criardes, exagérer (et) répéter sans cesse la même chose* » [Freud, 1921, p. 13]. Par ailleurs, les foules seraient autoritaires, intolérantes et conservatrices. C'est ainsi qu'elles cherchent à être soumises et dominées par la force d'un maître, voire d'un tyran, tout comme elles peuvent aisément prendre la bonté pour une faiblesse. [Le Bon, 1895, pp. 34-35].

En ce qui concerne la question de la moralité, il faut retenir que malgré tout le pire dont elles pourraient être les auteures, dont la criminalité la plus cruelle, il arriverait qu'elles se montrent dotées d'une moralité très supérieure à celle dont l'homme isolé est capable –et ceci serait loin d'être rare [Idem, pp. 36-37]. Tel que résumé par Freud, cela donne : D'une part, « *chez les individus réunis en foule toutes les inhibitions individuelles ont disparu, alors que les instincts cruels, brutaux, destructeurs, survivances des époques primitives, qui dorment au fond de chacun, sont éveillés et cherchent à se satisfaire* » ; mais d'autre part, « *sous l'influence de la suggestion, les foules sont également capables de résignation, de désintéressement, de dévouement à un idéal* » [Freud, 1921, p. 14].

Si on prend soin de les observer sur le plan des « idées », d'un peu plus près, on découvrira qu'à la manière de tous ceux dont l'âme, par telle ou telle de ses caractéristiques, se rapproche de celle des êtres primitifs, les foules se distingueraient aussi par le fait de pouvoir épouser et soutenir, au même instant, les idées les plus opposées les unes aux autres. Et si elles le peuvent sans éprouver la plus petite difficulté, la raison en serait leur manque total d'esprit critique. [Le Bon, 1895, pp. 39-40].

De la même façon, elles s'inclineraient devant les mots qui, quand ils sont « *maniés avec art* », acquièrent « *vraiment la puissance mystérieuse que leur attribuaient jadis les adeptes de la magie* ». Quant à ce qui se rapporte à l'univers de l'illusion, il faut retenir que les foules en raffolent jusqu'au point d'être capables de « *déifier l'erreur* » quand la vérité leur paraît déplaisante [Idem, p. 64 & 68]. Exprimé dans les termes du père de la psychanalyse, on dira : « *Comme dans le rêve et dans l'hypnose, l'épreuve par la réalité ne résiste pas, dans l'activité psychique des foules, à la force des désirs surchargés d'affectivité* » [Freud, 1921, p. 15].

Une fois arrivé à la problématique du personnage dont le rôle consiste à diriger la foule, à la mener, la première proposition est la suivante : Qu'il s'agisse d'animaux ou d'êtres humains, dès qu'ils se trouvent regroupés en nombre plus ou moins grand, les êtres se mettraient sous l'autorité d'un despote⁹. Quant au meneur, il aurait d'abord commencé par être, lui-même, hypnotisé par l'idée avec laquelle il serait devenu, ensuite, hypnotiseur. En outre, il se devrait d'être en possession d'une volonté forte, suffisamment forte pour pouvoir compenser la puissante perte de volonté qui caractériserait l'homme immergé dans la foule. [Le Bon, 1895, p. 73]. Enfin, que l'on parle du meneur ou de l'idée, leur réussite serait toujours due, principalement, au prestige¹⁰, « *cette sorte de domination* » (qui) « *paralyse toutes nos facultés critiques et remplit notre âme d'étonnement et de respect* »¹¹. Il y aurait, d'abord, le prestige artificiel, lequel pourrait être acquis grâce au nom, à la fortune, à la position occupée etc. Il y aurait, ensuite, le prestige personnel, lequel consisterait dans la possession d'un véritable pouvoir de fascination « magnétique » s'exerçant sur ceux qui entourent ou approchent son titulaire. De toute évidence, le premier serait beaucoup plus répandu que le second. Pour finir : « *La preuve que le succès est une des bases principales du prestige, c'est que ce dernier disparaît presque toujours avec lui* » [Freud, 1921, pp.79-84].

§3. *Fonder sa propre œuvre sur une œuvre à laquelle on dénie toute originalité essentielle.*

Commençons par remarquer que dans cette lecture freudienne de Le Bon, deux idées peuvent ressortir dès l'introduction : 1- Contrairement à ce qu'on peut facilement croire, la frontière entre la psychologie individuelle et la psychologie collective serait tellement mince que la première ne réussit que très rarement à déboucher sur des résultats satisfaisants sans faire intervenir des rapports qui sont du ressort de la seconde. 2- L'objet de la psychologie collective –dont Freud souligne (en 1920)¹² qu'elle est encore à ses débuts- est extrêmement étendu et pour en prendre conscience, on pourrait se contenter de faire remarquer que « *la seule classification des différentes formes de groupements collectifs et la description des phénomènes psychiques par lesquels ils se manifestent exigent un énorme travail d'observation et d'exposition* » [Freud, 1921, p. 7].

Ensuite, une fois le point final mis à cette introduction, Freud poursuit en expliquant ceci : L'observation des « foules psychologiques », relativement aux transformations qu'elles provoquent dans le psychisme des individus qui les composent, a de quoi imposer à la psychologie –elle qui « *croyait avoir rendu intelligible* » l'individu- de se poser trois questions au sujet des dites foules. En voici le contenu : 1) En quoi consistent-elles ? 2) D'où leur vient ce pouvoir de modifier aussi nettement les mentalités individuelles ? 3) En quoi consistent ces modifications ? Ceci étant,

⁹ Pour Le Bon, c'est par instinct que les foules chercheraient à obéir et à se soumettre.

¹⁰ « *Le prestige peut comporter certains sentiments tels que l'admiration ou la crainte ; il lui arrive parfois même de les avoir pour base, mais il peut parfaitement exister sans eux* » [Le Bon, 1895, p. 79]. Le prestige que peut exercer une opinion ou une œuvre (littéraire ou autre) est dû (pour reprendre le terme de Freud) à la « tradition ».

¹¹ Dans une édition ultérieure à celle que nous utilisons, et toujours chez Félix Alcan, Le Bon remplacera « domination » par « fascination » ; ce dernier terme exprime mieux la signification recherchée.

¹² Année durant laquelle le texte de Freud a été rédigé.

en plus du fait que c'est à la psychologie collective qu'il revient d'y répondre, elle doit le faire « impérieusement » et elle se doit de commencer par la dernière.

Arrivé à ce niveau, l'auteur donne la parole à Le Bon et on peut constater que pratiquement tout le chapitre¹³ (ou la section) consiste à citer de longs passages tirés de *Psychologie des foules* et à les commenter. Le titre lui-même en est : *L'âme collective (d'après Gustave Le Bon)*. Ceci étant, il est essentiel d'ajouter qu'il s'agit de commentaires qui sont beaucoup plus positifs que critiques, et que, autrement-dit, l'auteur autrichien acquiesce beaucoup plus souvent qu'il ne réfute l'auteur français.

Maintenant, si on se pose la question de savoir pourquoi il en est ainsi, pourquoi tout un chapitre et pourquoi tout cet acquiescement, la réponse –qui se trouve dans le même chapitre- est encore plus expressive relativement à l'importance accordée à Le Bon par Freud. Concrètement, il est nécessaire de revenir aux trois (3) questions données un peu plus haut. Pour expliquer que c'est à la dernière d'être traitée en premier, l'auteur semble se contenter de nous dire qu'il faut préalablement décrire ce qu'il y a à expliquer. Or, une telle raison ne concerne que la priorité à faire entre les deux dernières questions. En vérité, juste un peu plus haut, il anticipe en expliquant ce qui suit.

Alors qu'il serait possible de commencer l'investigation en définissant l'âme collective, « *il nous semble beaucoup plus rationnel, écrit-il, de donner au lecteur un aperçu d'ensemble des phénomènes qui s'y rattachent, en mettant sous ses yeux quelques-uns d'entre eux, choisis parmi les plus saillants et les plus caractéristiques et en les faisant servir de point de départ à nos recherches ultérieures* ». Ensuite, et c'est ici que se trouve le plus significatif, il poursuit en déclarant que pour atteindre ce double but, on ne peut pas trouver mieux que d'utiliser le livre de Le Bon. [Freud, 1921, p. 8].

Toutefois, après une utilisation aussi fondamentale, après tant d'égards et tant de haute considération, une lecture attentive a de quoi être troublante dès les premières lignes du chapitre suivant. Maintenant, on apprend que l'absence d'originalité de Le Bon est très loin de se réduire à l'extrême sévérité des propos qu'il tient sur les foules, et que c'est le contenu essentiel de sa psychologie des foules qui ne contiendrait nul apport essentiel nouveau. C'est ainsi que Freud affirme que « *les deux propositions qui contiennent les conceptions les plus importantes de M. Le Bon, celles relatives à l'inhibition collective du fonctionnement intellectuel et à l'exagération de l'affectivité des foules, ont été formulées peu de temps avant lui par Sighele* ». Ici, il faut savoir qu'alors que *Psychologie des foules* de Le Bon est sorti en 1895, Scipio Sighele (1868 -1913) est le juriste italien qui avait publié dès 1891, soit quelques années plus tôt, un ouvrage sous le titre

¹³ Voir la note 2 ci-dessus.

(une fois traduit en français¹⁴) de *La foule criminelle. Essai de psychologie collective* [Sighele, 1892].

Poursuivons. Alors que le paradoxe est déjà flagrant, tout se passe comme si l'auteur ne s'en contente pas. En effet, c'est tout juste avant qu'il nous mette devant une telle difficulté en tant que lecteurs, qu'on le voit terminer son chapitre exclusivement réservé au singulier polygraphe en tenant, au sujet de celui-ci, un propos encore beaucoup plus élogieux. Beaucoup mieux encore, après avoir dénié à *Le Bon* toute originalité essentielle, il maintient cette appréciation en renouvelant ce propos si remarquablement élogieux. [Freud, 1921, p. 16 & 59]. Nous y reviendrons, mais pour le moment, le minimum est de reconnaître qu'avec ces derniers détails, le plus certain est que nous nous enfonçons de plus en plus dans le paradoxe.

Puisque dans ses thèses principales, *Psychologie des foules* est censée ne contenir rien qui ne se trouve déjà dans *La foule criminelle*, on est en droit de se demander pourquoi *Psychologie des foules et analyse du moi* ne cite pas une seule phrase du second alors qu'il consacre tout un chapitre à reprendre des paragraphes entiers du premier. En même temps, alors qu'il continue de se référer à ce dernier presque tout au long de l'ouvrage, il ne cite même pas -sauf erreur de notre part- le titre de l'ouvrage italien. Ensuite, l'auteur le plus présent après *Le Bon* dans cette œuvre du célèbre psychanalyste, est le psychologue anglais William McDougall (1871-1938) et non pas Sighele. Et le plus présent après McDougall n'est toujours pas Sighele, puisqu'il s'agit de l'anglais Wilfred Trotter¹⁵ (1872-1939). Enfin, parmi tous les auteurs qu'on y rencontre, Sighele compte parmi les moins présents ; il va de soi que nous parlons ici d'une présence qui soit explicite ou directe, étant donné qu'il se peut qu'un auteur soit présent à travers la présence d'un autre auteur.

Ceci étant, le moins que l'on puisse dire est qu'il peut être absolument déroutant de voir –et ce, dans une publication due à un auteur aussi considérable- qu'on se fonde sur tel auteur et qu'on se montre plein de considération pour lui, autant qu'on ignore tel autre, et qu'on agit de la sorte tout en considérant que l'essentiel de l'apport du premier a été précédemment apporté par le second.

§4. Etre original en ne l'étant absolument pas : L'inconscient dans *Psychologie des foules*.

Après avoir déclaré que dans le problématique ouvrage, on ne trouve rien d'original ni au niveau de l'extrême dureté qui caractérise la façon dont les foules y sont traitées, « mépris » et « dédain », ni au niveau des thèses principales qu'il contient, Freud peut vouloir rassurer le lecteur quand il poursuit en affirmant qu'en ce qui concerne le phénomène de l'inconscient, ledit ouvrage ne manque point d'originalité. Toutefois, nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer qu'une fois qu'il a bien écrit que « *ce qui reste particulier à M. Le Bon, c'est sa conception de l'inconscient*

¹⁴ La traduction en français (par Paul Vigny) a été publiée en 1892 chez Félix Alcan (Paris), et selon l'auteur, cette 1^o édition française contient quelques améliorations par rapport à l'édition italienne [Sighele, 1892, p. VII]. La 2^o édition traduite en français est sortie en 1901 chez le même éditeur et avec la plume du même traducteur.

¹⁵ Wilfred Trotter était un pionnier de la neurochirurgie, et William McDougall a eu, lui aussi, une formation médicale. Mais, ce qui les rassemble le plus est le champ de la psychologie. Plus particulièrement, on peut les considérer, tous les deux, comme faisant partie des premiers auteurs à s'être investis dans des thématiques de psychologie sociale.

et la comparaison avec la vie psychique des primitifs », c'est immédiatement après qu'il ajoute que dans ce domaine, aussi, il a eu des prédécesseurs : « *bien que sur ces points encore il eût également des précurseurs* » [Freud, 1921, pp. 17-18]. Nous ne le pouvons pas parce que le terme « précurseurs », comme nous allons le voir plus bas, n'est absolument pas celui dont il aurait fallu se servir ici. Nous explicitons ce point au moyen des trois observations ci-après.

Premièrement. Est précurseur celui qui a ouvert une voie sur laquelle d'autres, après lui, se sont placés et y ont apporté des améliorations ou des développements. Ceci étant, dans le domaine qui nous intéresse, et qui est celui de la recherche scientifique et plus particulièrement : de la recherche en psychologie, rien n'est plus courant et plus naturel que le fait d'avoir des précurseurs quand on est censé avoir contribué dans la production de la connaissance. Concernant Freud lui-même, aussi père fondateur qu'il puisse être pour la psychanalyse, l'in vraisemblable serait qu'il n'en ait absolument aucun. Pour lui le trouver, il pourrait suffire de s'y consacrer avec volonté et dévouement, et de ne le faire, par ailleurs, qu'à la condition d'en posséder les compétences requises. S'il en est ainsi, il en découlera qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans le fait de pouvoir constater que Le Bon a eu des précurseurs en ce qui concerne tel ou tel point de sa psychologie collective.

Mieux encore, le plus extraordinaire serait qu'il n'en ait eu aucun dans aucun des différents points composant cette dernière. Si on considère que le signifiant est vraiment à sa place dans le propos freudien en question, le plus remarquable (ici) consistera dans le fait de voir Freud reprocher¹⁶ à Le Bon, d'une manière ou d'une autre, ce fait d'avoir des précurseurs. Les termes « encore » et « également » ne laissent pas de doute sur ce reproche, quand on lit que « *sur ces points encore il eût également des précurseurs* » [Freud, 1921, p. 18].

Deuxièmement. Dans cette courte citation, tout autrement que l'idée de persistance qu'il signifierait en tant qu'adverbe de temps, « encore » indique une répétition ; quant à l'adverbe « également », il ne fait que renforcer ou répéter le fait de cette dernière. Par conséquent, il laisse clairement entendre que Freud, au moment où il énonce ladite citation, avait déjà souligné que Le Bon a des précurseurs, aussi, relativement à d'autres points. Or, il n'en est rien et c'est la première fois que le premier parle de précurseurs en parlant du second.

Troisièmement. Par contre, avant d'arriver à cette litigieuse utilisation du vocable « précurseur », Freud a affirmé -au sujet du même auteur toujours- que tout autant la dureté avec laquelle il parle des foules que les deux principales thèses contenues dans son analyse ont été exprimées par d'autres et avant lui. Plus clairement encore, cette importante affirmation se trouve dans le même paragraphe que le litigieux terme, et elle est, de surcroît, suivie par la phrase contenant ce dernier. D'autre part, elle exprime l'idée non pas de précurseurs, mais de quelque chose de bien plus fort et plus radical. En effet, au sujet des points dont elle parle, elle nous dit que la psychologie lebonienne des foules ne contient absolument rien d'original. Le problème est que la différence est gigantesque entre le fait de dire que telle œuvre ne manque pas de précurseurs et le fait de dire qu'elle est dépourvue de

¹⁶ Ou y voir du négatif ou une réduction de l'importance de l'œuvre.

toute originalité. Elle est aussi gigantesque que celle qui sépare entre précurseurs, d'une part, et devanciers ou prédécesseurs, d'autre part.

Pour voir la situation de façon plus palpable, il peut être utile de citer le propos freudien dans sa globalité : « *Le mépris et le dédain avec lesquels il [Le Bon] s'exprime sur les manifestations de l'âme des foules ont déjà été exprimés avant lui, avec autant de force et d'hostilité et presque dans les mêmes termes (...). Les deux propositions qui contiennent les conceptions les plus importantes de M. Le Bon, celles relatives à l'inhibition collective du fonctionnement intellectuel et à l'exagération de l'affectivité des foules, ont été formulées peu de temps avant lui par Sighele. Ce qui reste particulier à M. Le Bon, c'est sa conception de l'inconscient et la comparaison avec la vie psychique des primitifs, bien que sur ces points encore il eût également des précurseurs* » [Freud, 1921, pp. 17-18].

Finalement, en conclusion des trois points que nous venons d'exposer, voici ce qu'il faut comprendre par la dernière phrase ci-dessus, une fois qu'on l'a rectifiée : La particularité de Le Bon se trouve dans sa conception de l'inconscient et la comparaison qu'il dresse avec les primitifs¹⁷, « bien que » dans ce domaine, aussi, il ne prouve aucune originalité. Mais si on opte pour une conclusion qui soit exprimée d'une façon, tout à la fois, plus expressive et plus synthétique, nous dirons ceci : Par cette dernière phrase (rectifiée), Freud nous laisse, à propos de Le Bon, une appréciation (lecture) qui n'est ni plus ni moins que fondamentalement contradictoire, et on peut soutenir que seul l'incorrect usage du mot « précurseurs » cachait ce flagrant défaut. Au-delà de la criante contradiction, il serait aussi légitime que judicieux de regretter que l'auteur ne donne aucun nom parmi ces devanciers qui se trouvent, malencontreusement, réduits à de simples « précurseurs »¹⁸.

§5. Fonder sa propre œuvre sur une œuvre qu'on juge démunie de toute originalité.

En ouvrant cette nouvelle section, commençons par faire abstraction de la contradiction dont il vient d'être question et qui se cache derrière le mot « précurseurs ». Pour faire plus simple, on pourrait faire abstraction de toute la section précédente¹⁹. Ensuite, continuons en remarquant que si on prend en considération le phénomène de l'inconscient à travers un certain nombre de propos tenus par Freud quand il s'exprime au sujet de Le Bon, on pourrait essayer de diminuer le poids de ce qu'il y a de perturbant dans le paradoxe que nous avons exposé dans la section §3. De façon plus explicite, il s'avère que parallèlement à l'énorme et si paradoxale modestie –presque : nullité- qu'il attribue à la contribution lebonienne à la psychologie collective, le psychanalyste autrichien

¹⁷ Tout en rectifiant la phrase, nous sommes restés aussi proches que possible de son original, mais soulignons que cette « comparaison avec la vie psychique des primitifs » n'est point extérieure à la mise en rapport avec la problématique de l'inconscient.

¹⁸ A ce sujet, on pourrait penser à une erreur qui ne serait due qu'au travail de traduction. Mais, on sait que Freud était loin d'être tout à fait ignorant de la langue française et que la traduction a été faite –pour preuve- sous son contrôle. Mieux encore, on sait que le livre a été réimprimé plusieurs fois de suite avec cette même traduction (et ce même vocable « précurseurs »).

¹⁹ Ceci pour éviter toute confusion entre cette section §5 et la section §4.

explique que s'il s'est autant servi de cette contribution, la raison en est que, par l'importance qu'elle accorde à l'inconscient, elle serait considérablement proche de sa propre psychologie. [Freud, 1921, p. 17].

On pourrait essayer d'atténuer ce dit paradoxe en suivant cette voie, d'autant plus que l'auteur poursuit en expliquant, à peine quelques lignes plus loin, qu'il y a de l'originalité dans la manière dont l'auteur français traite de l'inconscient et dans le rapprochement qu'il établit entre les caractères psychiques de l'individu immergé dans la foule et ceux de l'homme primitif [idem, pp. 17-18]. Quant au fait de le voir écrire que sa propre conception de l'inconscient n'est pas tout à fait identique à celle de Le Bon et que la notion de « refoulé inconscient » se trouve absente chez ce dernier, il est essentiel²⁰ de comprendre que le contraire aurait été singulièrement surprenant. Par ailleurs, c'est lui-même qui écrit que l'inconscient lebonien est contenu dans « le noyau du moi », d'une part, et qu'il contient ce qu'il y a de plus profond dans ce que nous héritons de par notre appartenance à une « race », d'autre part. [Freud, 1921, pp. 10-11].

Mieux encore, cette originalité –celle due à la prise en compte de l'inconscient- est la seule dont serait doté l'ouvrage qui nous intéresse²¹. S'il en est ainsi, on peut, plus ou moins, bien admettre que Freud a exposé sa psychologie collective en l'appuyant fondamentalement sur une publication dont le contenu principal ne contient rien d'original. Autrement-dit, l'essentiel est qu'il l'ait fait en s'appuyant sur une partie qui, elle, est originale. Et il ne serait pas très important que celle-ci soit secondaire dans l'ouvrage qui la contient, étant donné qu'elle est essentielle pour l'ouvrage qui se fonde dessus.

Seulement, il y a problème et en voici le détail : Alors qu'il vient à peine de nous apprendre que c'est pour l'insistance sur l'inconscient, et donc pour le rapprochement avec le freudisme, qu'il a entamé sa propre œuvre par l'exposé de celle de Le Bon, Freud s'empresse de préciser immédiatement après : « *Nous devons toutefois ajouter que ses affirmations ne nous apportent rien de nouveau* » [Freud, 1921, p. 17].

Par cette phrase, il est incontestable que Freud affirme que le livre de Le Bon ne lui a rien appris non seulement à propos de l'inconscient, mais aussi au sujet de la place que ce dernier occupe dans ce qui forme l'unité psychique des collectifs concernés par sa recherche. Si on consulte la phrase qui la précède dans le texte de Freud, on peut comprendre que la probabilité est très faible qu'il ne s'agisse que de cela. Sans entrer dans le détail de ce que pourrait éventuellement suggérer l'utilisation du terme « affirmations », et si on n'oublie pas que « psychologie de cet auteur » signifie celle contenue dans *Psychologie des foules* (Le Bon), on peut conclure par ceci : C'est toute cette dernière qui (selon Freud) n'aurait rien apporté de nouveau, et il n'en est autrement que si on fait l'hypothèse d'un usage incorrect des règles de la langue (surtout écrite).

²⁰ Essentiel de le comprendre car, à défaut, on risquerait fort de très insuffisamment distinguer (pour ne pas dire : confondre tout simplement) entre les deux auteurs, entre les deux problématiques.

²¹ « *Ce qui reste particulier à M. Le Bon, c'est sa conception de l'inconscient et la comparaison (...)* ».

Par ailleurs, cette conclusion ne peut qu'être confirmée par les deux phrases qui suivent la surprenante citation et qui se trouvent dans le même paragraphe qu'elle. En effet, les deux disent bien que l'auteur français n'exprime aucune originalité ni dans l'hostilité qu'il oppose aux foules, ni dans les deux propriétés fondamentales par lesquelles il décrit leur âme. Enfin, si on lève l'abstraction faite au début de cette section, on verra la même surprenante citation confirmer absolument, dans tous les cas et de façon anticipée, le propos dans lequel il est question de « précurseurs » et qui contient la contradiction dévoilée²² par § 4.

Dans la section §3, notre problème se situait dans le fait de voir qu'on peut se fonder sur tel auteur autant qu'on ignore tel autre, sans s'interdire –le moins du monde- d'affirmer que l'apport principal du premier avait déjà été apporté par le second. Maintenant, alors qu'on pouvait espérer la voir atténuer ce paradoxe, la référence à l'inconscient (et à la psychologie des primitifs) le renforce jusqu'au point de le rendre absolument intenable. En effet, alors que lui-même nous dit qu'elle ne contient absolument rien qui lui soit vraiment propre, qu'aucune originalité digne d'être relevée ne la caractérise, Freud fait de la psychologie des foules de *Le Bon*, la référence centrale de son propre ouvrage portant sur le même objet. Précisions qu'il s'agit d'une référence qui est centrale au sens pleinement positif, étant donné qu'une pareille référence peut très bien s'entendre dans une perspective essentiellement critique, voire totalement négative²³.

Enfin, la situation est telle qu'il aurait été heureux que nous n'ayons affaire qu'à un auteur se contentant de dire qu'il n'a rien appris de la lecture d'un livre auquel il vient de consacrer tout un chapitre, le tout premier, et auquel il continuera à se référer au cours de la majorité des autres chapitres. Car, le cas échéant, on aurait pu nous inscrire dans l'éventualité selon laquelle Freud aurait dit que le litigieux livre n'a rien à nous apprendre en 1920 -époque où lui-même écrit- et non pas en 1895, année de parution du texte de *Le Bon*. Le jugement aurait été, alors, discutable ; mais nous en sommes très loin vu que le jugement effectif consiste à dénoncer²⁴ une radicale absence du moindre apport nouveau.

§6. Etre admiratif d'une œuvre qu'on juge, soi-même, n'être qu'un plagiat.

S'il arrivait qu'on nous demande de résumer les trois (3) précédentes sections au moyen de pas plus de deux phrases, nous pourrions opter de le faire de la façon suivante. Après que nous aurons immédiatement annoncé que la lecture faisant l'objet de la présente contribution est particulièrement contradictoire, nous donnerons les deux termes de la contradiction comme suit. Tout en lui attribuant une importance de tout premier ordre par la place qu'il lui réserve et

²² Abstraction faite de toute l'argumentation exposée dans § 4, remarquons que lorsqu'on écrit que « nous devons toutefois ajouter que ses affirmations ne nous apportent rien de nouveau », on confirme bien qu'il s'agit bien de devanciers quand on déclare : « bien que sur ces points encore il eût également des précurseurs ».

²³ Par ailleurs, quand Freud explique qu'il s'est servi du livre de *Le Bon* « à titre d'introduction » [Freud, 1921, p. 17], l'importance centrale qu'il lui accorde –dans sa propre psychologie collective- n'est pas particulièrement mise en évidence. De surcroît, dans l'introduction proprement dite, nous ne trouvons aucune référence particulière à l'auteur français.

²⁴ Qu'une pareille dénonciation puisse être inconsciente, éventuellement, ne change rien à la situation.

l'utilisation qu'il en fait dans sa propre *Psychologie collective et analyse du moi*, Freud –et de surcroît, dans ce même ouvrage- nous dit que *Psychologie des foules* de Le bon ne contient pas le moindre apport nouveau.

Ceci étant, les deux propositions -chute de la fonction intellectuelle et hausse excessive de « l'affectivité » chez les individus composant la foule- dont le psychologue autrichien nous dit qu'elles ne se sont trouvées chez Le Bon que quelques années après qu'elles aient été soutenues par Sighele, peuvent, à elles seules, résumer ce qu'il y a de plus important dans la description lebonienne de l'âme des foules. Freud ne peut pas l'ignorer puisqu'il leur accorde, tout au contraire, une place encore plus importante en écrivant qu'elles contiennent l'essentiel de toute la théorie lebonienne des foules. Relativement à ce rapport de l'écrivain français à l'écrivain italien, il y a trois possibilités si on adhère à ce que Freud en dit. P1 : Le Bon a construit la même théorie que celle de Sighele sans avoir jamais lu l'œuvre correspondante de ce dernier. P2 : Le Bon s'est contenté, dans une grande partie de son livre, de reprendre Sighele en le citant naturellement. P3 : Le Bon a purement et simplement plagié Sighele.

Le cas P2 est à rejeter sans la moindre hésitation étant donné que Le Bon ne se contente pas de ne jamais citer Sighele comme une source censée être aussi centrale. Il ne le cite même pas comme la plus simple ou la plus secondaire des références bibliographiques qui l'auraient inspiré ou dont il se serait servi. Mieux encore, quand il en parle, c'est, tout au contraire, pour diminuer très fortement l'importance de son apport à la psychologie des foules. En effet, on ne peut pas douter du fait que c'est aussi –voire principalement- à l'auteur de *La foule criminelle* que cette critique est adressée : « *Les foules, dont on commence à tant parler, nous les connaissons bien peu. Les psychologues professionnels, ayant vécu loin d'elles, les ont toujours ignorées, et quand ils s'en sont occupés, ce n'a été qu'au point de vue des crimes qu'elles peuvent commettre* ». Cette critique se montre encore plus explicite quant à sa radicalité, lorsqu'elle se prolonge par : « *on ne connaît pas plus la constitution mentale des foules en étudiant seulement leurs crimes, qu'on ne connaîtrait celle d'un individu en décrivant seulement ses vices* » [Le Bon, 1895, pp. 13-14].

Pour le lecteur qui pourrait en douter, j'invite à consulter la note de bas de page dans laquelle, tout en se référant explicitement à cette critique : « *les rares auteurs qui se sont occupés de l'étude psychologique des foules ne les ont examinées, comme je le disais plus haut, qu'au point de vue criminel* », l'auteur cite directement le nom de Sighele ainsi que le titre de son ouvrage. Soulignons qu'il cite aussi le nom de l'auteur français Gabriel Tarde. [Le Bon, 1895, p. 15].

Quant au cas P1, on pourrait le rejeter lui aussi, et justifier le geste en expliquant que les dernières citations suffiraient à prouver que Le Bon connaissait le livre de Sighele au moment où il rédigeait son propre livre. Le souci est que nous ne disposons pas de la toute première édition de ce dernier (1895) ni d'aucune qui soit antérieure à la seconde édition française du livre de Sighele (1901). Concrètement, il est possible que l'avant-propos²⁵ à cette dernière soit la cause des citations en

²⁵ Nous indiquerons le contenu de cet avant-propos dans la section suivante (§7). A cette occasion, on comprendra en quoi il peut être la cause desdites citations.

question. Autrement-dit, il est possible que les éditions antérieures²⁶ de l'ouvrage de Le Bon ne contiennent pas la plus petite mention du nom de Sighele, ni du titre de son livre²⁷.

Toutefois, il demeure que même dans l'éventualité où Le Bon ne Cite Sighele qu'après la publication de l'avant-propos en question, il ne nous semble pas qu'on puisse sérieusement douter du fait qu'il a bien eu connaissance de son livre avant d'entamer la rédaction du sien. Au moins trois raisons nous conduisent à faire une telle affirmation. En voici les deux premières. D'abord, le livre italien est sorti en traduction française dès 1892, alors que Le Bon ne publiera le sien qu'en 1895. Ensuite, il a été publié chez Félix Alcan, l'éditeur chez lequel l'auteur français va faire paraître son livre *Psychologie des foules* –et c'est ici que ce dernier avait déjà fait paraître son précédent livre [Le Bon, 1894].

Quant à la troisième raison, elle qui est la plus importante des trois, la voici. Au moment où Le Bon commence la rédaction de sa *Psychologie des foules*, son compatriote Jean-Gabriel Tarde (1843-1904) s'est déjà fait un sérieux nom dans le monde académique au vu de son travail sur le phénomène de l'imitation –lequel phénomène qui se situerait, soutient-il, au fondement des sociétés [Tarde, 1890]. D'ailleurs, Tarde a représenté l'une des plus importantes références pour l'auteur que Le Bon est très amplement réputé avoir plagié, et il en a été ainsi dès la première parution de son livre *La folla delinquente*²⁸ (1891). Or, on peut deviner quel rapport très fort, cette notion d'imitation entretient avec celles de contagion morale et de suggestibilité, ces deux notions qui comptent parmi les plus centrales dans le livre de Le Bon. Il s'avère, d'autre part, que le même Tarde a été pour beaucoup, par les commentaires et l'accueil qu'il a réservés au livre Italien, à la large diffusion et au succès que ce dernier a, sans trop attendre, obtenus –et peut-être en France, le pays de Le Bon, plus qu'ailleurs. Il s'en suit qu'il est difficile d'accorder beaucoup de poids à l'éventualité selon laquelle, ce dernier aurait construit sa psychologie des foules sans avoir pris la moindre connaissance de l'ouvrage italien.

Par conséquent, il ne nous reste plus que la possibilité P3 si nous persistons à considérer, en suivant Freud, que l'essentiel de Le Bon se trouve chez Sighele. Autrement-dit, Le premier aurait plagié le second, et le pire est que plagiat en question constituerait le contenu essentiel de la psychologie

²⁶ Antérieures à la parution de la seconde édition française de *La foule criminelle*.

²⁷ Dans tous les cas, on peut relever que la note en question se poursuit en se référant à une « application » qu'un auteur aurait faite en partant d'un livre (*Psychologie du socialisme*) qui n'a été publié qu'en 1898. Mais, naturellement, on ne peut pas exclure que cette référence puisse n'avoir été qu'un ajout postérieur à la publication de 1898 et que la note – en tant que référence à Sighele- date de la toute première édition (1895).

En outre, une autre note se réfère à la cinquième (5^o) édition d'une publication (*Psychologie de l'éducation*) qui, elle, est encore plus tardive (1902) [Idem, p. 58]. Mais, quoi qu'il en soit, rappelons que nous utilisons la version électronique d'une édition datant de 1905.

²⁸ Il s'agit de l'ouvrage paru sous le titre de *La foule criminelle* (Sighele), dans la traduction française,

lebonienne des foules. Maintenant, puisque ce qui aurait été ainsi plagié constitue l'essentiel –et rien que l'essentiel- de l'œuvre pareillement jugée, demandons-nous ce qu'il en est (selon Freud toujours) de la partie secondaire ou non essentielle.

Cette autre partie se composerait, d'une part, du « mépris » et du « dédain » qui caractériseraient le discours que tient Le Bon sur les foules. Or, même dans cette façon, notre auteur aurait été précédé, et ce, par autant de monde que « *des penseurs, des hommes d'État et des poètes de toutes les époques et de tous les pays* ». De surcroît, véritables devanciers, ces derniers se seraient exprimés « *avec autant de force et d'hostilité et presque dans les mêmes termes* » [Freud, 1921, p. 17]. Le problème est qu'ici aussi, tout comme il aurait agi avec Sighele, Le Bon ne nomme aucun devancier et ne nous renvoie à aucune source bibliographique. On peut en déduire que Freud dit implicitement -ou sans en prendre conscience ?- que Le Bon commet, ici aussi, du plagiat. Le nombre des devanciers est selon Freud trop grand pour que Le Bon n'en ait utilisé aucun.

Enfin, cette partie secondaire se composerait, d'autre part, de tout ce qui est relatif à la référence à l'inconscient. Nous avons déjà vu l'énorme contradiction contenue dans le propos de Freud à ce sujet (voir § 4) et qui se cache derrière l'usage erroné du mot « précurseur ». Le Bon a-t-il retrouvé (selon le psychanalyste) un savoir découvert par d'autres et avant lui, sans passer par aucun de ces autres ? Rien n'est moins sûr, vu les plagiats qui viennent d'être indiqués et dont Freud lui-même, au fond, l'accuse.

Finalement, à suivre le célèbre psychologue autrichien, *Psychologie des foules* ne serait pas simplement un ouvrage dépourvu de tout apport nouveau, de toute originalité. Beaucoup plus gravement, il ne serait quasiment, de bout en bout, qu'un pur plagiat. Quant au paradoxe final, il ne se trouve pas dans le fait qu'on ait affaire à un ouvrage qui a été un véritable best-seller dès les lendemains de sa première publication -et l'est resté pendant de longues années ensuite. Par ailleurs, il ne se trouve plus dans le fait de voir un auteur utiliser un livre comme un appui central –pour sa propre œuvre- tout en le considérant, en dernière instance, comme un pur plagiat. Le paradoxe final, dans cette lecture, consiste dans le fait qu'on se montre plein d'admiration pour un texte qu'on accuse, par ailleurs et en même temps, de n'être que du plagiat.

Le fait est qu'en entamant son chapitre 1, il nous apprend que pour définir l'âme collective, cet objet central de la psychologie collective, la raison impose de commencer par donner une image générale des propriétés les plus saillantes et les plus fondamentales de ladite âme, et que pour réussir cette tâche, on ne pouvait trouver une publication qui soit « meilleur guide » que la *Psychologie des foules* de Le Bon. Et comme il se complète en déclarant que ce dernier mérite d'être devenu célèbre, rappelons qu'il s'agit de cette célébrité dont nous avons déjà dit qu'elle a été immense. [Freud, 1921, p. 8].

Ne se contentant pas d'avoir entamé son chapitre avec des propos aussi hautement élogieux, il le termine en affirmant, à propos du même auteur, qu'il nous a laissé une « *peinture si brillante de l'âme collective* ». Ensuite, neuf (9) chapitres plus loin, il renouvelle son admiration en parlant de ces « *manifestations des foules passagères se formant et se désagrégeant rapidement, qui ont fourni à M. Le Bon les éléments de sa brillante caractéristique de l'âme collective* » [Freud, 1921, p. 16 -

59]. Enfin, entre ces deux chapitres presque extrêmes l'un de l'autre, le lecteur pourra trouver un passage à travers lequel Freud trouve qu'il y a quelque chose d'impressionnant dans la façon dont l'auteur traité nous fait découvrir l'âme des foules : « *Tous ces caractères et d'autres analogues, dont M. Le Bon nous a donné une description si impressionnante (...)* » [Freud, 1921, p. 49].

Maintenant, s'il faut conclure en résumant la présente section, faisons-le à par ceci : Tout en n'étant, purement et simplement, qu'un plagiat, *Psychologie des foules* serait –en même temps et dans son contenu le plus important- une œuvre brillante, fascinante et sans pareil²⁹. On pourrait, aussi, le faire comme suit : A travers sa lecture du livre de Le Bon, Freud s'est montré on ne peut plus envahi par l'admiration pour un livre dont lui-même nous dit qu'il n'est qu'un pur plagiat. Dans les deux cas, l'avantage, particulièrement remarquable, en est que nous pouvons nous en servir comme conclusion de toute la présente contribution.

§7. Compléments relatifs à la relation de Le Bon à Sighele et à sa lecture par Freud.

Dans l'avant-propos dont il a été question plus haut, Scipio Sighele affirme explicitement que Le Bon a utilisé sa contribution personnelle à la psychologie des foules sans jamais le citer. C'est ainsi qu'il affirme que l'auteur français l'a plagié, autrement-dit, même s'il l'exprime de façon particulièrement originale quand il écrit : « *Et il n'y a pas d'ironie dans ce que j'écris : Je pense que lorsqu'on adopte nos idées sans nous citer, c'est le genre d'éloge le moins suspect qui puisse nous être adressé* » [Sighele, 1901, p. 12]. C'est ce qu'il écrit –il pourrait être pertinent de le souligner- juste après avoir exprimé une franche reconnaissance pour Gabriel Tarde.

Ceci est d'autant plus marquant que par la suite, peu à peu, l'idée selon laquelle Le Bon aurait plagié Sighele a fait son chemin et que plus d'un siècle plus tard, elle continue à être soutenue [Bovo, 2017]. Par ailleurs, il s'agit d'une idée qui n'a certainement pas manqué de contribuer à l'oubli dans lequel a fini par être plongé Le Bon et à l'image particulièrement négative que la postérité a retenue de ce dernier. Un oubli et une image qui méritent de retenir notre attention d'autant plus qu'ils ont persisté et persistent encore malgré l'énorme effort fourni dans *L'âge des foules* (1981) par le célèbre nom français de la psychologie sociale qu'est Serge Moscovici (1925-2014), lequel effort a été fourni essentiellement pour convaincre de la thèse selon laquelle Le Bon serait un auteur central en psychologie des foules et que cette dernière mériterait de revenir sur la scène académique et d'y acquérir le statut de science à part entière [Moscovici, 1981].

Après cette précision, revenons à l'avant-propos dans lequel l'auteur italien poursuit en expliquant que ce sont des « bataillons » d'auteurs qui –à l'heure où il écrit : octobre 1900- avaient déjà poursuivi son œuvre pionnière, voire fondatrice, et qu'ils avaient déjà gagné la bataille (de la psychologie collective) : « *Je puis à présent être content, car mon livre a fait éclore toute une pléiade d'écrivains dont les analyses ont illustré la psychologie collective* ». Ce faisant, il prend

²⁹ Seule cette dernière propriété permet à Freud d'écrire qu'on ne peut trouver de « meilleur guide ».

soin de souligner qu'il lui revient à lui, le « simple soldat », l'honneur de leur avoir indiqué le chemin [Sighele, 1901, p. 13].

Si on tient compte de ces propos du criminologue, une nouvelle observation s'impose pour s'ajouter à toutes celles qui précèdent. Alors qu'il parle de toute « une pléiade » d'écrivains qui, en le prolongeant, auraient déjà « illustré » la discipline en question, Sighele accuse un seul auteur de l'avoir plagié, en l'occurrence Le Bon. S'il en est ainsi, alors on peut en déduire qu'en s'appuyant précisément sur ce dernier pour rédiger le texte qui, Freud a fait bien plus que se contenter de mettre de côté l'œuvre originale pour se fonder sur ce que lui-même considère comme une copie –et, qui plus est, pour une copie qui se ferait passer pour un apport nouveau.

Concrètement, alors qu'il avait le choix parmi un grand nombre d'œuvres inspirées par ladite œuvre originale, il aurait, en outre, choisi la seule que l'auteur de celle-ci, lui-même, juge en termes de plagiat. Mieux encore, alors que Sighele lui-même nous dit, dès 1900, que son apport a été grandement développé et enrichi par de nombreux d'auteurs, Freud se contenterait –et vingt plus tard- d'une simple copie de l'œuvre originale. Le fait est d'autant plus remarquable qu'en plus de la haute stature de l'auteur autrichien, *Psychologie des foules et analyse du moi* constitue très probablement, au sein de son œuvre, le principal ouvrage de psychanalyse collective –même s'il n'en est pas le premier.

Enfin, au terme de cet article, il faut bien relever que le céléberrissime psychanalyste soutient que le juriste italien a exposé avant l'écrivain français les deux conceptions les plus importantes que celui-ci a défendues, en renvoyant le lecteur non pas à l'ouvrage de Sighele, et en explicitant le renvoi par des détails et des arguments, mais à un autre ouvrage et à un autre auteur. S'il n'y a certainement rien d'étrange dans cette façon de faire, il demeure, néanmoins, qu'il reste à voir si ce dernier a fondé son jugement sur autre chose qu'une simple reprise du propos tenu par le juriste italien dans son avant-propos et ailleurs³⁰. Le cas échéant, il resterait à voir quels en sont les arguments.

D'autre part, en lisant Freud, il nous semble presque certain qu'il n'a pas pris le temps de consulter *La foule criminelle*, et si nous sommes dans le vrai, il est clair que la raison ne peut en être une contrainte liée à la langue. En effet, même en supposant que l'ouvrage en question n'a pas été traduit en allemand, ou qu'il ne l'a été qu'après que Freud s'y soit intéressé, il demeure qu'il l'a été en français dès 1892³¹ –et on sait que l'auteur avait, depuis de très longues années déjà, complété sa formation médicale à Paris, auprès du docteur Charcot, le célèbre neurologue.

Bibliographie.

³⁰ Il est temps de préciser que Sighele exprime le différend qui l'oppose à Le Bon, aussi, ailleurs que dans ledit avant-propos, et qu'il n'a pas attendu ce dernier pour l'exprimer.

³¹ Freud publie son livre 1921.

- Bovo, Elena (2017), Naissance d'une science controversée : la "psychologie des foules", La Clé des Langues, Lyon, ENS de LYON/DGESCO, mars 2017.

<http://cle.ens-lyon.fr/italien/civilisation/xvie-xixe/naissance-d-une-science-controversee-la-psychologie-des-foules->

- Freud, Sigmund (1921), *Psychologie collective et analyse du moi*, in Essais de psychanalyse, Ed. Payot, 1968.

http://psychaanalyse.com/pdf/Psycho_collective_analyse_moi_freud_livre_telechargement.pdf

- Le Bon, Gustave (1894), *Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, Ed. F. Alcan.

http://classiques.uqac.ca/classiques/le_bon_gustave/lois_psychologie_evolution_peuples/le_bon_lois_psychologie.doc

- Le Bon, Gustave (1895), *Psychologie des foules*, Ed. F. Alcan, 9^o édition, 1905.

https://www.infoamerica.org/documentos_pdf/lebon2.pdf

- Moscovici, Serge (1981), *L'âge des foules : Un traité historique de la psychologie des masses*, Ed. Fayard.

- Sighele, Scipio (1892), *La foule criminelle. Essai de psychologie collective*, Ed. F. Alcan, 1^o édition.

- Sighele, Scipio (1901), *La foule criminelle. Essai de psychologie criminelle*, Ed. F. Alcan, 2^o édition.

https://psychaanalyse.com/pdf/la_foule_criminelle_Essai_de_psychologie_criminelle_1901_268pages.pdf

Tarde, Jean-Gabriel (1890), *Les lois de l'imitation*, Editions Kimé, 1993.